



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

**AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE CLERMONT**

AVIS PUBLIC

est par la présente donnée par la soussignée,
France D'Amour, directrice générale

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO VC-434-24-1**

« Modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro VC-434-13 »

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le règlement numéro VC-434-24-1 énoncé ci-dessus.

Que le conseil municipal, suite à l'adoption du règlement cité ci-dessus, par sa résolution numéro 12903-01-24 à l'assemblée ordinaire du lundi 15 janvier 2024, portant le numéro VC-434-24-1, tiendra une assemblée publique de consultation le jeudi 25 janvier 2024 à compter de 14 h dans la salle du conseil, située au 2 rue Maisonneuve à Clermont, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le Maire expliquera le règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le règlement numéro VC-434-24-1 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

Donné à Clermont, ce 16^e jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre.

France D'Amour
Directrice générale